

Route interquartiers: idée Bonne année 1997



1997, année du noctambus. L'initiative du parlement des jeunes s'est concrétisée grâce à l'appui de nombreuses communes. Depuis le 10 janvier, le vendredi et le samedi soir, il est possible de rentrer chez soi pour 3 francs. Une bonne nouvelle.

1997, année de la «baisse d'impôts» pour les familles. Le Conseil municipal a en effet voté à l'unanimité moins une abstention radicale la proposition du parti démocrate-chrétien et entente communale de verser en 1997 une allocation unique de 300 francs à chaque enfant de notre commune. Le projet a été renvoyé à la commission des finances pour examen technique. Ce projet a pour origine la volonté du parti DC et entente de diminuer les impôts provisoirement dans l'attente du grand chantier de Compesières. Cependant une baisse directe des centimes additionnels aurait entraîné une perte importante au niveau de la péréquation intercommunale.

1997, année du concours d'architectes sur Compesières. On se réjouit de découvrir fin mai les inventions des douze architectes invités par la commune.

1997, à vous d'allonger la liste...
Bonne année 1997 à toutes et à tous.

Marie-Cécile Ribordy Mabut
présidente du parti DC et entente communale



La route interquartiers est une nouvelle voie express qui doit relier le Bachet de Pesay au pont de Sierne à Veyrier en passant par la route d'Annecy, à la hauteur du tennis de Drize. Cette route également appelée voie Cottier suscite l'attention des communes de Plan-les-Ouates et de Troinex. La Mairie de Bardonnex a écrit, au début décembre, à Philippe Joye, chef du département des travaux publics, pour lui faire part des soucis de la commune par rapport à cette route et faire une proposition susceptible de répondre aux préoccupations des habitants de La Croix-de-Rozon et des autres villages de notre région. Nous publions ci-dessous la lettre qui a été lue au Conseil municipal.

4 FÉVRIER À 20 H.
salle polyvalente
Philippe Joye
présente
le projet de la
route interquar-
tiers (voie Cot-
tier) et ses
conséquences
pour notre région

D'entrée de cause, nous soulignons que les autorités communales de Bardonnex jugent utile, voire nécessaire la construction de cette route interquartiers. Notre souci porte sur l'inévitable aspiration que cette voie express ne manquera pas

(Suite page 2)

Assemblée extraordinaire des délégués du PDC à Compesières, jeudi 6 février à 20h30

1. Résolutions issues des Assises: Mme Guichard, Messieurs Lathion, Schaller (santé), Fontanet (finances), Föllmi (culture).
2. Proposition d'initiative du PDC sur l'accès facilité à la propriété: M. Pedrazzini
3. Révision des statuts du PDC: Carlo Lamprecht
4. Divers.

L'assemblée est ouverte à tous les sympathisants.

Idée pour la Croix-de-Rozon

(Suite de la page 1)

de créer sur la circulation empruntant la route d'Annecy.

Nous pensons qu'il existe une solution élégante à ce problème, solution susceptible de déboucher sur des aménagements routiers propres à satisfaire plusieurs partenaires.

Nous vous proposons, en effet, d'inscrire dans le plan des routes nationales une nouvelle voie qui relierait la route d'Annecy à la hauteur de la bifurcation avec la route de Troinex à la route de Pierre-Grand, puis au pont existant sur le territoire de la commune de Collonges-sous-Salève, lequel enjambe la route nationale, l'autoroute blanche et la voie de chemin de fer. Ce pont commande une route qui grimpe tout droit le flanc du Salève permettant d'éviter le cœur du village de Collonges-sous-Salève dont la traversée est difficile.

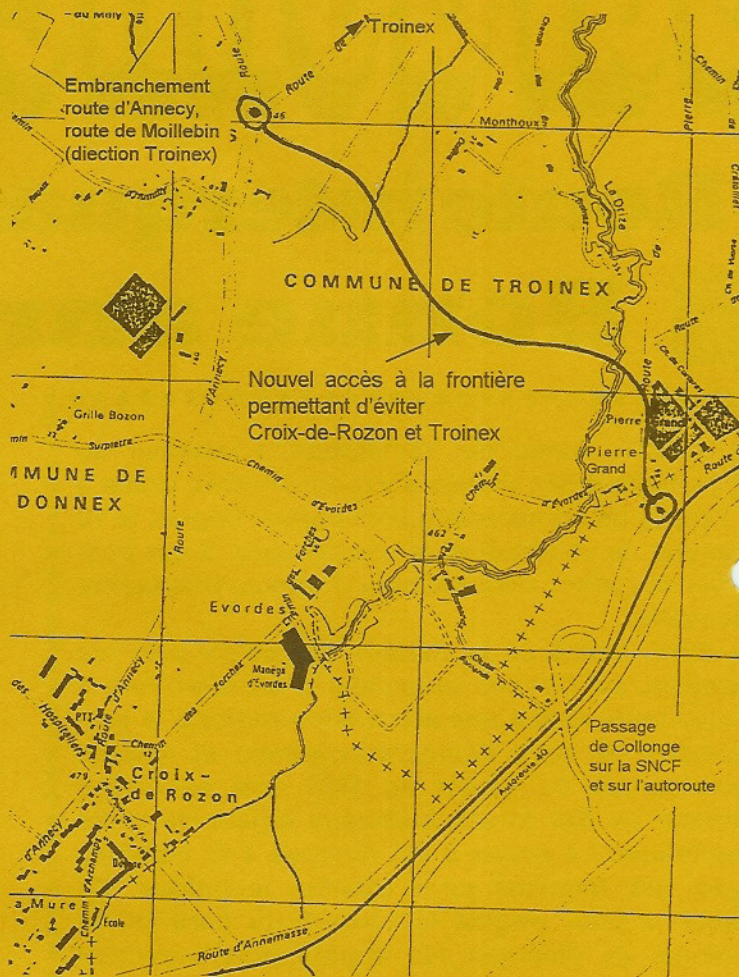
Réaménagement des douanes

La création de cette nouvelle liaison franco-suisse ne permettrait-elle pas d'inscrire la voie Cottier dans sa portion Bachet-route d'Annecy, puis la route d'Annecy jusqu'au giratoire d'embranchement sur la nouvelle voie dans l'inventaire des routes nationales ou des routes express ou tout au moins de négocier une participation accrue de la Confédération à la réalisation de ces ouvrages ?

La création de cette nouvelle voie implique l'aménagement du poste de douane de Pierre-Grand. En contrepartie, elle permettrait d'envisager la suppression de celui de Bossey (sous réserve de la modification de l'accord de Turin du siècle dernier), et de réduire voire d'interdire le trafic automobile de transit aux postes de douane de Croix-de-Rozon et de Landecy.

Avantages pour les habitants

Les avantages pour les habitants des villages



de Croix-de-Rozon et de Collonges-sous-Salève sont évidents. L'impact de cette solution se révélera également positive pour les habitants de Saconnex-d'Arve, de Troinex (trafic en provenance de la route de Pierre-Grand) et pour ceux des autres villages de la commune de Bardonnex.

En espérant que cette proposition rencontrera votre intérêt et dans l'attente d'une prochaine information sur la question, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'assurance de notre parfaite considération.»

Marie-Louise Barthassat, maire

ELECTRICITE

E
LOUIS BOYMOND
E
P
H
O
N
E

CHEMIN DE LA MOETTE
LANDECY

1257 CROIX-DE-ROZON
Tél. 771 17 97



UNI-VERT

Paysagistes

Luc BARTHASSAT & Thierry MONNAT
Entretien parcs et jardins - Tailles - Créations

Route du Prieur 34 Natel 077/ 24 28 47
1257 Landecy Tél. 022/ 771 23 66 - Tél 022/ 771 44 97

Construire l'école de l'an 2000 dans un site du Moyen Âge

Une conférence de presse a rendu public le lancement du concours d'architectes organisé par la commune pour l'aménagement du site de Compesières. Bardonnex-Information publie ci-dessous le texte du communiqué de presse de la Mairie. Une brochure comprenant le programme et le règlement du concours est disponible à la Mairie au prix de 10 francs.

Accueil, culture et hospitalité, tels sont les principes qui gouvernent le site de Compesières depuis des siècles. Compesières est le cœur civique, scolaire, sportif, culturel et cultuel de la commune de Bardonnex.

Désirant perpétuer cet esprit et développer les services publics à l'intention de la population et des amis de ce site inscrit au patrimoine national, la Commune de Bardonnex lance un concours d'architectes pour l'aménagement du site et la transformation de la ferme de Compesières.

Plantation du verger

Vous avez peut-être constaté que les arbres du verger de Compesières ont été taillés cet automne avec l'aide de l'Association genevoise de protection de la nature. Cette association s'intéresse au verger de Compesières car nos anciens arbres sont des refuges rêvés pour les chouettes chevêches, oiseaux assez rares sur le canton de Genève.

Une première partie de la plantation a eu lieu le vendredi 8 novembre avec l'aide de la classe de 4^e primaire de Madeleine Sanchez, les représentants de l'AGPN et de notre entreprise communale.

Les enfants ont été très heureux de participer et ils ont terminés cette joyeuse matinée par une petite collation servie sous le hangar de la ferme de Compesières.

La seconde partie de la plantation aura lieu au printemps avec l'aide d'une autre classe.

M. Barthassat

Les buts du concours sont les suivants:

- réaliser une école primaire de six classes, complémentaire à l'école existante construite en 1900 à l'emplacement du corps principal de la ferme.
- transformer des bâtiments agricoles à l'intention de la paroisse et des sociétés locales,
- aménager l'ensemble du site de Compesières, depuis la salle communale jusqu'à la route de

(Suite page 4)



DEGUSTATION &
VENTE DIRECTE
DES VINS DE LA PROPRIETE

Domaine D'Amoz
Pierre Barthassat

VIGNERON - ECAVEUR CHARROT TEL 022/771 25

ALBERT KERN S A

Succ. Serge Ruedin

29 bis Av. Pictet-de-Rochemond
1207 Genève

Téléphone 735 09 17 - 16

Téléfax 735 09 87

Natel 089/ 202 66 28

Métaux
glaces
vitrines
installations

Construire l'école de l'an 2000 dans un site du Moyen Âge

(Suite de la page 3)

Saconnex-d'Arve,

- ultérieurement, permettre l'aménagement du château de Compesières au public (hors concours).

La ferme de Compesières est propriété de la commune de Bardonnex depuis 1992. La ferme a perdu sa vocation agricole depuis plus d'une dizaine d'années. Elle ne présente pas un intérêt architectural ou historique justifiant une rénovation coûteuse et délicate dès lors qu'il s'agit de créer une école.

Accord de la commission des sites

Saisie de ce problème la commission des monuments et des sites a rendu, le 13 février 1996, à l'unanimité, un préavis favorable à une telle option de démolition - reconstruction, sous réserve toutefois que le nouveau bâtiment rétablisse le gabarit initial de la ferme et s'inscrive au même endroit.

Le jury du concours est présidé par M. Denis Dubois-Ferrière, architecte. Mme Chantal Scaler, également architecte, est vice-présidente. A signaler, la présence au sein du jury de M. Giancarlo De Carlo, célèbre architecte italien qui s'est illustré notamment dans la conservation de la ville d'Urbino. La commune de Bardonnex aura l'honneur de l'accueillir à Compesières du 20 au 22 mai, date du jugement.

Les noms des lauréats seront rendus publics le 26 mai à 11 heures. Une exposition publique des plans et des maquettes aura lieu à la salle communale du 26 mai au 1^{er} juin.

Les architectes invités

Les bureaux d'architectes suivants ont été invités et ont accepté de participer au concours :

- 1) AERA - Philippe Vasey et Dominique Zanghi, Genève;
- 2) Daniel Baillif et Roger Loponte, Genève;
- 3) BMV - Hani Buri, Olivier Morand et Nicolas Vaucher, Genève;
- 4) Peter Boecklin, Genève;
- 5) François Bouvier, Genève;
- 6) Aurelio Galfetti, Thierry Estoppey et

Athanase Spitsas, Bellinzzone/Landecy; 7) Béatrice Giovanoli et Marc et Alexis Mozer, Genève; 8) Ivan Kolecek, Lausanne; 9) SRA - Marie-Christine Kössler, Pierre Kössler et Claude Morel, Genève; 10) Jean-Claude Lambert, Charrot; 11) Philippe Meyer et Pierre Bouvier, Genève; 12) Richard Plottier, Annemasse/Lyon

La commune a sollicité le département des travaux publics et de l'énergie et le département de l'instruction publique, afin qu'ils entreprennent les démarches nécessaires pour accélérer par la suite la réalisation du projet sur le plan légal et financier (ces deux départements ont délégués chacun un expert dans le jury). La commune souhaite, en effet, pouvoir engager les travaux durant l'année 1998, afin de répondre aussitôt que possible aux besoins de l'école.

Déclassement nécessaire

Compesières se trouve en zone agricole. La commune souhaite affecter l'ensemble du quadrilatère d'une part à une zone de construction adéquate pour ce qui concerne les bâtiments, d'autre part à une zone verte de compensation écologique et à une zone d'utilité publique.

La zone verte de compensation écologique concerne principalement le verger qui sépare Compesières de la salle communale. Au terme d'un contrat conclu par la commune avec l'association genevoise de protection de la nature, cette dernière s'occupe de l'entretien des arbres fruitiers. Une nouvelle plantation vient d'être réalisée avec les enfants des écoles et quelques vieux arbres sont conservés pour héberger les chouettes chevèches dont Compesières est un des derniers sanctuaires du canton.

En matière scolaire, le programme tient compte des besoins de la pédagogie moderne qui réclame notamment des espaces modulaires facilitant le décloisonnement des classes.

Le Conseil municipal a voté le projet de délibération à l'unanimité le 12 novembre 1996. Le budget du concours porte sur un montant de 195'000 francs. L'ensemble du projet est estimé en l'état entre 6 et 8 millions.

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS

BOULANGERIE - PATISSERIE

Albert Roguet

1257 Landecy
Tél 771 11 64

GR O U P E E
CIC

**BANQUE
DE L'UNION EUROPENNE
EN SUISSE S.A.**

Contacts très personnalisés
haute technicité pour toutes opérations bancaires
et gestion de patrimoines

Relais autoroutier de Bardonnex: verdict le 9 mars

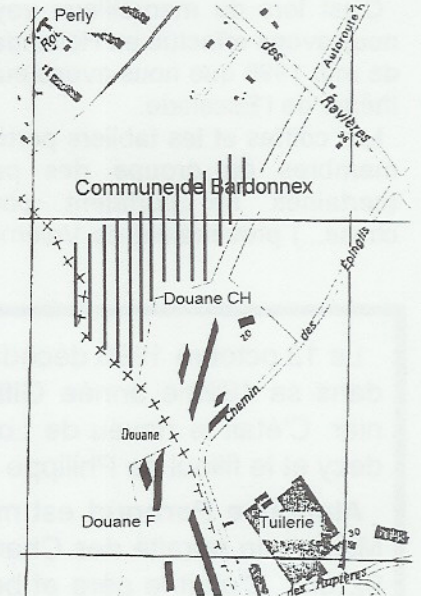
Le concours concernant la construction d'un restoroute est en cours de réalisation; il est organisé par le Département des Travaux Publics en collaboration avec l'Office fédéral des routes.

J'ai été invitée par le DTPE à faire partie du jury. Ce jury comprend 19 membres sous la présidence de Ph. Joye, conseiller d'Etat et de M de Planta, architecte, vice-président.

Divers représentants du DIER et du DTPE y travaillent comme experts. Le concours est un concours en un temps. Les candidats ou plus précisément les groupes pluridisciplinaires se sont fait connaître auprès du DTPE suite à l'avis paru dans la Feuille d'Avis des 2, 4, et 9.9.1996.

Chaque groupe est composé :

- d'une société de distributeurs de carburant exploitant déjà des station-services,
- d'une société de restauration possédant l'expérience de ce type de prestation,
- d'un bureau d'architectes et d'un bureau d'ingénieurs spécialisés en construction routière.



Neuf groupes

ont répondu à cette offre. Les projets devront être rendus à l'organisateur le 3 mars prochain.

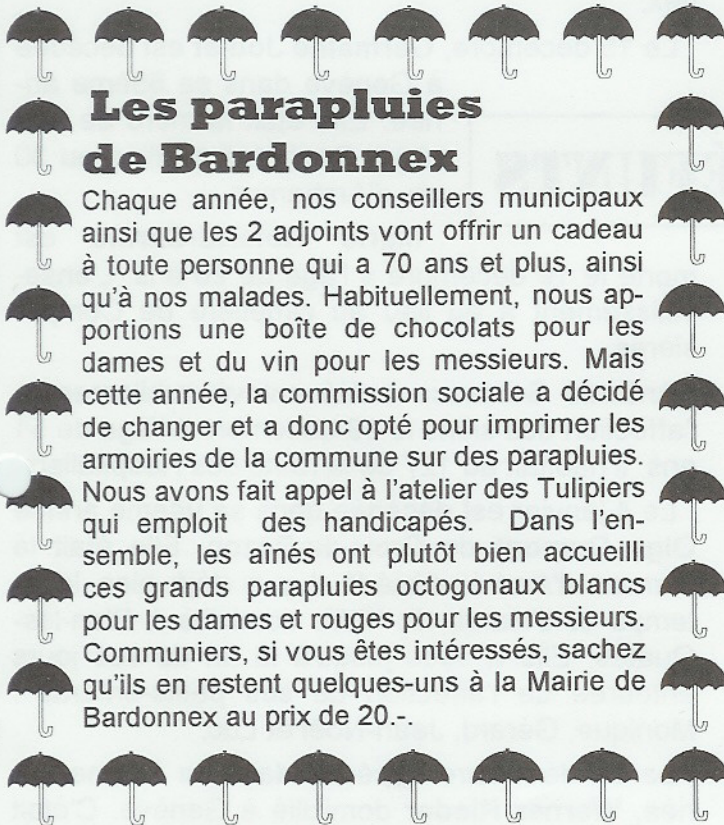
A fin mars, le jury choisira le projet le plus intéressant. Une conférence de presse informera du choix du futur projet. Une exposition ouverte au public aura ensuite lieu.

Priorité à l'environnement

Le site de Bardonnex a été choisi par le DTPE en accord avec l'Office fédéral des routes. La future aire de ravitaillement sera située parallèlement à la chaussée, direction France. Il sera très important qu'il soit bien intégré au site et que toutes les nuisances soient atténuées au maximum concernant les habitations proches. Une place y sera réservée pour la promotion de la région genevoise, son tourisme, ses produits, ses activités.

J'espère que le projet choisi sera celui qui plaira au maximum d'entre vous et, n'en déplaise à certains, rapportera quelques deniers à notre commune; la réalisation du site de Compesières n'en sera que plus facile.

M-Louise Barthassat



Les parapluies de Bardonnex

Chaque année, nos conseillers municipaux ainsi que les 2 adjoints vont offrir un cadeau à toute personne qui a 70 ans et plus, ainsi qu'à nos malades. Habituellement, nous apportons une boîte de chocolats pour les dames et du vin pour les messieurs. Mais cette année, la commission sociale a décidé de changer et a donc opté pour imprimer les armoiries de la commune sur des parapluies. Nous avons fait appel à l'atelier des Tulipiers qui emploie des handicapés. Dans l'ensemble, les aînés ont plutôt bien accueilli ces grands parapluies octogonaux blancs pour les dames et rouges pour les messieurs. Communiers, si vous êtes intéressés, sachez qu'ils en restent quelques-uns à la Mairie de Bardonnex au prix de 20.-.

Entreprise générale d'électricité
Concessionnaire des S.I. et P.T.T.

**TOUTECLAIR
et CIE**

G. Detraz
A. Monod
M. Buchet

Administration, service technique
101, rte des Hospitaliers
1257 Croix-de-Rozon
Tél. (022) 771 25 24

Sanitaire
Chauffage
Ventilation

13, chemin de la Moëtte
1257 Croix-de-Rozon

**Veillet
dougoud sa**

Tél. 022 - 771 40 54
Tél. 022 - 752 16 61
Fax 022 - 771 16 76
Natel 089 - 200 28 44

Paysannes en vitrine ou la Hollande à Bardonnex

C'est lors du merveilleux voyage que nous avons effectué en Hollande au mois de mai 1996 que nous avons eu l'idée du thème de l'Escalade.

Les coiffes et les tabliers portés par les membres du groupe des paysannes (certaines ne portaient pas grand chose...) provenaient de Volemdam, l'un

des plus jolis villages des environs d'Amsterdam.

Comme de coutume la fête fut une réussite et le repas servi succulent. Merci à toutes. Nous remercions également les personnes qui chaque année font l'effort de se costumer et de participer à cette fête.
Michelle Bochud

Noël

Risqué, très arrosé, mais réussi, la fête de Noël a été organisée au hangar de Compesières. On se serait cru ailleurs. Merci à tous les organisateurs.

Le 13 octobre 1996 décédait accidentellement et dans sa 19ème année **Gilles Ménétrey** de Meinier. C'était le neveu de Louis Boymond de Landecy et le filleul de Philippe Boymond de Charrot.

Alphonse Pernoud est mort le 15 octobre à la Maison de retraite des Charmettes. Il était âgé de 92 ans. C'était le père et beau-père de Janine et Christian Brestaz qui habitent au 140 de la route d'Annecy.

Le 16 octobre décédait **Pauline Sans**. Elle était âgée de 83 ans. Elle a été ensevelie à Compesières.

Le 25 octobre **Nicolas Ribordy** était enlevé tragiquement à l'affection des siens à l'aéroport d'Ecuvillens. Il avait 55 ans et était le père de 5 enfants. C'était le frère de Marie-Cécile Ribordy Mabut, notre actuelle présidente du parti DC et Entente et le beau-frère de Jean-François, adjoint de notre commune.

Le même jour est décédée à l'âge de 91 ans, **Jeanne Lachavanne** de Bardonnex. C'était la mère et belle-mère d'André et Christiane Lachavanne.

Le 19 novembre **Charlotte Lambelet** est décédée à l'âge de 95 ans. C'était la grand-mère de Bernard Dusonchet. La "mémé" a participé à toutes les fêtes des promotions de notre commune car, pour rien au monde, elle n'aurait manqué les prestations de sa petite Sophie! Elle était aussi parente avec les familles Liniger et Huber.

Germaine Genecand est morte le 21 novembre à l'âge de 88 ans. Elle était domiciliée à Bardonnex où habitent ses enfants John et Denise. Elle était la tante de Mme Clotilde Mabut.

Le 3 décembre **Elisabeth Sauty-Souvairan** est décédée à l'âge de 84 ans. C'était la grand-mère et l'arrière-grand-mère d'Olivier et Guillaume Sauty de Croix-de-Rozon

Le 15 décembre est décédé **François Blaser** de Bardonnex. Il était âgé de 69 ans et souffrait depuis plusieurs années de la maladie d'Alzheimer. Il avait travaillé pendant de longues années comme chauffeur à la Tuilerie de Bardonnex

Valentine Lacôte est décédée le 13 décembre et a été ensevelie au cimetière de Compesières. Elle était parente avec la famille Gros de Saconnex.

Le 15 décembre, **Germaine Joulat** est décédée à Genève dans sa 85ème année. Elle était la mère de Monique RoCHAT domiciliée au 30 ch. d'Archamps.

Marie Roland-Carmé est morte le 19 décembre à l'âge de 90 ans. L'ensevelissement a eu lieu au cimetière de Compesières.

Antonio Serracca a été enlevé subitement à l'affection des siens le 19 décembre à l'âge de 51 ans. Il habitait au 127 de la route des Hospitaliers

Le 4 janvier est décédée dans sa 94ème année **Olga Dumont** de Croix-de-Rozon. Elle était la maman d'André, décédé il y a déjà bien longtemps et d'Henri, dit "Fifi", domicilié à Plan-les-Ouates. Elle a vécu jusqu'à la fin de ses jours entourée de l'affection de ses petits-enfants : Monique, Gérard, Jean-Noël et Luc.

Le 30 décembre décédait dans sa 72ème année, **Werner Rieder** domicilié à Genève. C'était le père de René Rieder qui fut conseiller municipal radical dans notre commune.

Robert Morandi est mort le 9 janvier à l'âge de 85 ans. Il était le président du conseil d'administration des Tuileries et Briqueteries S.A. Bardonnex.

A tous ceux qui furent dans la peine, nous redisons toute notre sympathie.
M-T.C.

NOS DÉFUNTS

Placard

Oeil de Lynx a été navré de constater que l'ARIA (Association des riverains de l'autoroute) qui avait son assemblée générale à Compesières en automne dernier, n'a pas hésité à appliquer et même à coller ses affiches partout: sur les arbres, sur les bancs communaux, sur les benches du cimetière et j'en passe....mais c'est vrai qu'il y a nuisances et nuisances!

Art

Le Conseil municipal a accepté de porter un crédit de 50'000 francs au compte des investissements dans le but d'acquérir une oeuvre d'art plastique en 1997. Le débat a été nourri et le vote n'a été acquis que par 6 voix contre 4 et 2 abstentions.

Neige

Bravo et merci à Denis pour le déblayage de la neige du Nouvel-An...

Baisse des impôts: c'est possible

La situation financière de la commune permettrait de diminuer la charge de nos impôts.

Actuellement, nous payons 47 centimes pour notre commune par franc d'impôts que nous versons pour le canton. La moyenne des 45 communes genevoises se situe à 44,14 centimes. Nous payons donc plus que la moyenne des Genevois pour faire vivre notre commune.

Nos conseillers ont renoncé à baisser cette charge pour 1997 ; certains d'entre eux considèrent une baisse des impôts comme un cadeau aux riches.

D'autres se posent la question suivante: les contribuables d'aujourd'hui doivent-ils payer tout de suite la moitié de la nouvelle école qui sera utilisée par plus d'une génération? Je cherche à connaître qui sont ceux qui fournissent la richesse financière de notre commune.

Si l'assiette fiscale de Bardonnex est la même que celle du canton, il n'y aurait que 47 personnes, (6%) qui payent le 40% de nos impôts communaux qui ont totalisé , je vous le rappelle Fr. 2'739'095 en 1995.


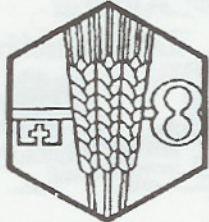
Merci au petit nombre de ceux qui fournissent une si grosse part du budget communal. Une commune ne peut apporter ses services que si des fournisseurs d'emplois et de richesses sont domiciliés sur son territoire. A Bardonnex, l'assiette fiscale est sûrement moins pointue que celle du canton. Mais il n'y a certainement pas plus de 100 contribuables qui fournissent la moitié des revenus fiscaux de notre commune. Nos conseillers, comme la population, ne les connaissent pas; en général, ils sont silencieux, réclament très peu, mais nos conseillers municipaux ne devraient pas les ignorer.

Si notre commune, malgré la charge qu'elle nous impose, attire des personnes fortunées à cause de son environnement, nos conseillers ne doivent pas oublier que leurs collègues de Troinex ont fixé les centimes à 43 et ceux de Veyrier à 42 .

Baisser les impôts ce n'est pas faire des cadeaux aux fournisseurs de richesse, c'est au contraire apprécier leur contribution, les encourager à rester et à venir chez nous. Plus ils sont nom-

(Suite page 8)

La crédibilité bancaire

Banque RAIFFEISEN
des Communes-Réunies

145, Rte de Saint-Julien
1228 PLAN-LES-OUATES
Tél. 022/ 794 91 04

BANCOMAT

Ouvert du lundi au vendredi de 9h. à 12h. et 14h. à

Magasin du monde toujours meilleur

Textes d'Afrique inspirent artistes, artisans et écoliers d'ici

Pour notre quatrième marché de Noël, nous avons innové en proposant une formule originale, à savoir: donner un thème commun qui mobilise les artistes, artisans et enfants de notre commune.

C'est à partir de contes du Burkina Fasso écrits par Tiémoko Traoré que s'est déroulée cette journée. M. Traoré ainsi que nous tous, avons été touché par la sensibilité et la qualité des travaux présentés à l'exposition, tant par les enfants que par les jeunes et les adultes interpellés par la culture africaine.

La présence importante de visiteurs tout au long de l'après-midi et en soirée avec

une participation massive au souper, nous motive à continuer notre action.

D'autre part, les diverses réflexions échangées ce jour nous renforce dans l'idée que l'aspect informatif de sensibilisation au commerce équitable est important et doit être renforcé. Nous souhaiterions pouvoir, à l'occasion, en développer certains aspects dans les différents journaux communaux.

Enfin, nous aimerions remercier tous les intervenants, qui de près ou de loin, nous ont permis de relever la gageure qu'une telle manifestation a sa place dans les activités proposées au sein de notre commune. A l'année prochaine!

Pour le groupe Magasins
du Monde Bardonnex
Gisèle Gaud et Barbara Meyer

Baisse des centimes additionnels: c'est possible!

(Suite de la page 7)

preux, plus nous pouvons partager avec ceux qui ne payent pas ou peu d'impôts.

Ces " gros" contribuables seraient 157 à Bardonnex (le 20%) selon l'assiette fiscale cantonale.

Après la décision du Conseil municipal pour le budget 1997, je désire m'adresser aux fournisseurs d'emplois et de richesses domiciliés dans notre commune pour les remercier de l'effort qu'ils font. Peut-être y sont-ils contraints, mais ils sont tout de même soli-

naires en inscrivant sur leur déclaration d'impôts, Bardonnex comme commune de résidence.

Je reste persuadé que l'on peut baisser nos impôts communaux sans diminuer les services rendus par notre commune, ceci grâce à la bonne gestion de nos autorités actuelles. Nos jeunes conseillers ont un peu peur de l'avenir et on les comprend; aussi je pense que c'est à vous, important contribuables, de leur redonner confiance en leur exprimant votre opinion au sujet de notre commune. Jules Mabut

Landecy

Un nouveau mur érigé au carrefour de la route du Prieur et du chemin Perdriau pose des problèmes de sécurité. Faut-il poser un miroir, installer un stop sur la route du Prieur en direction de Charrot (promotion du canton) ou au débouché du chemin Perdriau? Oeil de lynx craint le pire: un giratoire, des feux ou un cassis.

Tombola du PDC

1er lot: 7549, 2e lot: 2226, 3e lot: 9002, 4e lot: 4670, 5e lot: 3952, 6e lot: 4576, 7e lot: 1485, 8e lot: 362, 9e lot: 829, 10e lot: 3707. Les lots se terminant par 14 ou 36 gagnent un lot de consolation à retirer au secrétariat du parti.

Briltounet S.A.

Entretien de bureaux, usine, écoles
Décontamination en salles blanches
Service d'immeubles
Nettoyage et imprégnation de parquets
Nettoyage de moquettes
Désinfection, dératisation
022 343.55.55 Fax 022 300.08.11
Av. de la Praille 1227 CAROUGE



Spécialités
gastronomiques
Salle de réception
Banquet

Fermé le mardi
soir et le mercredi

A. Fontaine

Route de Cugny
1257 Compesières
Tél (022) 771 15 01

GARAGE FELIX Tschannen

Réparation d'automobiles
de toutes marques
Service Scout International

13, route des Jeunes
1227 CAROUGE tél 343 78 61

AG DC+E

L'assemblée générale du parti DC et Entente communale de Bardonnex aura lieu le 7 mars. Réservez d'ores et déjà cette date; des informations plus complètes suivront prochainement.

PDC: nouvelle adresse

Les nouveaux locaux du PDC ont été inaugurés le 13 janvier par un apéritif offert à tous les membres (voir le dernier journal Démo-Chrétien). La nouvelle adresse est la suivante: PDC Genève, rue Charles-Humbert 9 1205 Genève. Tél: 328.20.11, Fax: 328.88.66.

Les nouveaux locaux ont dans le même quartier que les anciens, ils sont clairs et spacieux et surtout, sont à plain-pied!

Charrot au ralenti

A quand une réunion pour les habitants de Charrot qui voudraient bien savoir ce qui va se passer dans leur village autrement que par des rumeurs ?

Noctambus: «violence et sang...»

Qu'on se rassure, les lignes de bus nocturne qui circulent vers 1h30 du matin en fin de semaine, de Cornavin et de Rive vers dix lieux de la campagne fonctionnent sans problème et à la satisfaction des usagers noctambules.

Réalisé à l'initiative du parlement des jeunes avec l'aide financière des communes et technique des TPG, le service de transport fonctionne le vendredi et le samedi soir.

Notre commune étant en bout de ligne, le service n'est assuré que le samedi soir (dimanche matin) à 1h30. Il en coûte 3 francs aux usagers pour une promenade

nocturne par Rive, Veyrier et Troinex.

La violence et le sang concernent le film projeté le soir de l'inauguration au Rialto, «La rançon». Deux heures de suspense dans un décor américain, avec son lot de policiers technos, son héros self-made man, riche et beau gosse, son épouse belle plante, mais fidèle et leur fils joli blondinet, victime de l'enlèvement, un policier véreux rapté, trois épaves au coeur tendre et des flots de dollars et de ketchup. Bref un modèle du genre pour ceux qui aiment.

En principe, les «happy ends» du cinéma prennent fin vers 23h30, ce seront donc d'autres aventures qui retiendront les couche-tard. J.-F.M.

Bonne fête

Bardonnex Alternative a dix ans. Le parti DC et entente communale lui souhaite un bon anniversaire.

Après les premières années de contestation destructive, Bardonnex Alternative joue l'opposition constructive. Tout le monde s'en porte mieux, la commune, ses habitants comme le conseil municipal dont les séances sont empreintes de respect et d'écoute mutuels.

Le samedi 25 janvier, Michel Buhler sera à Compesières dans le cadre de la fête des dix ans.

**Noces d'or**

Le 26 novembre 1996, Pierre Angeloz et Marie née Mabut ont fêté leur 50 ans de mariage. Ils reçurent comme il se doit la visite de la Mairie des fleurs et trois bougies. La rencontre fut pétillante. Nos félicitations!

MLB

Nous ne pouvons pas nous replier sur nous-mêmes

Deux visions sur le développement de notre commune se sont exprimées en novembre dernier lors d'une réunion organisée par Bardonnex-Alternative sur les déclassements de terrains.

Les orateurs en étaient Messieurs David Lachat, habitant Landecy, ancien député socialiste, et Bertrand de Weck, conseiller municipal du groupe Troinex Autrement

D'un côté, il y a ceux qui constatent le grignotage constant de la zone agricole autour de Genève et veulent freiner cette évolution qui modifie notre environnement qu'ils apprécient; ceux qui sont soucieux de l'avenir, et qui considèrent que la voiture électrique ne sera pas la solution au transport pendulaire tant que l'électricité proviendra du nucléaire, ceux qui exagèrent en pensant que le bruit du Restoroute sera plus important que celui actuel de la route de St Julien.

Ces diverses prises de positions expriment une inquiétude réelle; elles nous donnent un peu le sentiment de ne pas vouloir partager les acquis que nous apprécions.

De l'autre côté il a ceux qui privilégient le logement social et ceux qui pensent que nous devons partager et pour pouvoir partager, il faut aussi posséder des fournisseurs d'emplois et de richesse. Ces deux dernières tendances admettent que notre

environnement changera, car l'on ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre.!

Les contraintes de part et d'autre sont évidentes. Les villes, au début, se sont installées sur des territoires fertiles: question de transport de la nourriture avant l'arrivée des chemins de fer. Elles ont concentré la richesse et les emplois et ont attiré toujours plus de ruraux des régions éloignées. Les villes ne peuvent donc s'agrandir que sur des terres agricoles. L'éloignement entre leur centre et leur périphérie a créé le problème des transports pendulaires, des parkings et de la pollution. Certains proposent pour diminuer ces ennuis, de créer des places de travail en périphérie mais la réalité est moins encourageante. A Bardonnex, par exemple, les emplois ont diminué et les commerces ont de la peine à survivre.

Actuellement les places de travail restent au centre, elles seront demain en partie dans la plaine de l'Aire et peut-être à Archamps. Nous sommes proches de ces zones d'emplois et nous ne pourrions refuser de loger quelques jeunes ménages venus des régions rurales qui se désertifient.

La conclusion est que nous ne pouvons pas nous replier sur nous-mêmes et devons rester ouverts à la poussée de la ville si proche. **Tout restera donc une question de mesure.**

J. M.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des rois offert aux aînés par la commune aura lieu dimanche 26 janvier.

Auberge à remettre

Après 20 ans de services appréciés par toute la population, M. et Mme Fontaine vont cesser leur activité.

La commune recherche donc un nouveau tenancier.

Une annonce a paru dans le journal des cafetiers.

Le choix devrait intervenir d'ici la fin janvier et l'installation pourrait avoir lieu d'ici l'été.

Garderie et jardin d'enfants: aide-toi...!

La garderie et le jardin d'enfants de la commune de Bardonnex existent maintenant depuis 25 ans à la satisfaction de tous. Ils accueillent les enfants de 2 ans et demi à 4 ans. Cela représente environ septante enfants par année. Notre jardinière d'enfants Christine Veillet et ses aides sont là quatre matins par semaine de 8h30 à 11h30 pour le jardin d'enfants et 2 après-midi par semaine de 13h30 à 16h30 pour la garderie.

A la garderie, les parents payent les heures de présence alors qu'au jardin d'enfant, les parents payent le nombre de matin pour lesquels ils ont inscrit leur enfants. Que l'enfant soit présent ou non.

C'est un service que la commune rend aux parents et par la même permet aux jeunes enfants de se rencontrer.

Cette structure demande naturellement des moyens financiers d'une certaine importance fournis par les parents et la commune.

Cette année, les parents ont accepté une augmentation de 15 % des cotisations. Du côté de la commune, une discussion intéressante est en cours sur l'augmentation de sa participation financière pour atteindre un équilibre nécessaire du budget de l'association de la garderie et du jardin d'enfants.

Le comité nous a fourni toutes les données que nous leur avons demandées afin de faire des comparaisons avec d'autres communes. Je les en remercie. La volonté existe je pense, de trouver une solution entre toutes les parties afin que nos petits mômes continuent de se « chamailler » à la Bossenaz.

Sabine Mabut Buhagiar,
présidente de la commission sociale